



Comment resilier une parution dans un fairguide international ?

Par **bianca_old**, le **30/11/2007** à **13:13**

Nous avons remplis un formulaire pour que notre association paraisse dans un guide national gratuitement. Nous nous sommes trompés, leur formulaire n'était pas très clair et maintenant on est dans un guide international. Nous venons de recevoir une sommation de paiement pour la première facture qui s'élève à 1193.13 € et nous sommes obligés par rapport à leur courrier de régler les 2 autres (parution 3 ans).

Leur siège est en Autriche

Comment résilier avant la deuxième parution afin d'éviter de payer les 2 autres factures.

Merci

Par **ethaan_old**, le **30/11/2007** à **20:44**

C'est une arnaque bien connue. Le texte pour demander la parution est volontairement ambigu. Ne payer rien

Adressez-vous à la DGCCRF et signalez leur cette pratique.